

La boîte à outils « zones humides » et la Mallette d'indicateurs :

Des outils de mutualisation

Ludovic LUCAS et Audrey DURIEZ

La Roche-sur-Yon, mercredi 19 mars 2014



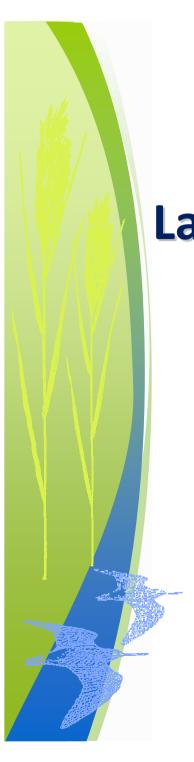
Le Forum des Marais Atlantiques

3 missions majeures

- •Accroître et diffuser les connaissances sur les zones humides
- •Appuyer sur les plans méthodologique et technique les porteurs de projet
- •Animer le réseau et la communauté d'acteurs menant des actions sur les zones humides

Il facilite le dialogue entre les utilisateurs des zones humides, conseille et accompagne des collectivités qui ont des projets dans ces territoires





La boîte à outils « zones humides » développée sur le bassin Seine-Normandie

Ludovic LUCAS

La Roche-sur-Yon, mercredi 19 mars 2014



Document réalisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Forum des Marais Atlantiques.





Objectif:

Répondre aux besoins

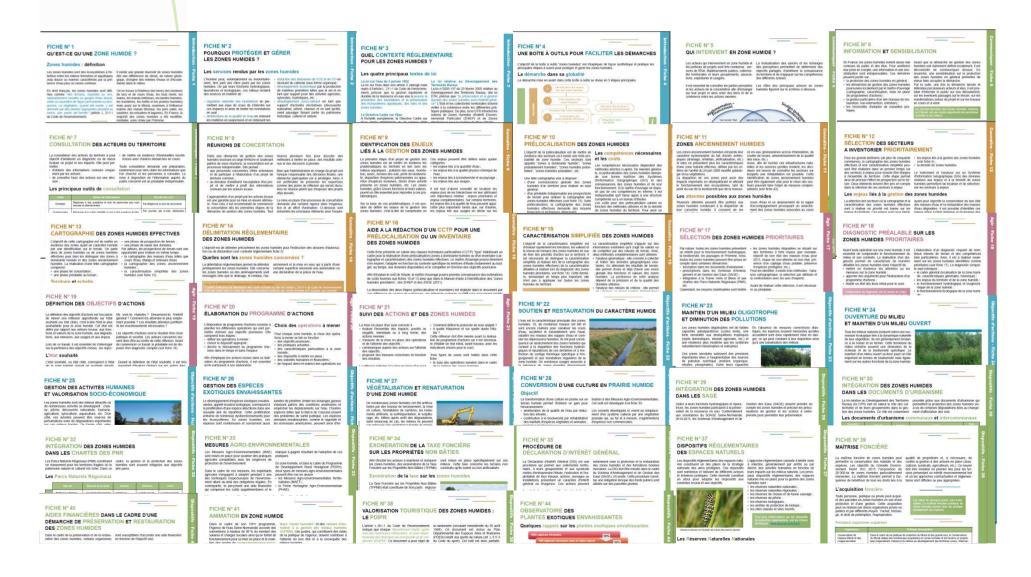
- -des techniciens : animateurs SAGE ou contrats, techniciens « zones humides » ou rivières
- -des maîtres d'ouvrage

du Bassin Seine-Normandie pour inventorier, gérer et suivre les zones humides.

Elle permet de clarifier les démarches d'inventaire et de gestion des zones humides, et d'homogénéiser les méthodes à l'échelle du bassin Seine-Normandie.



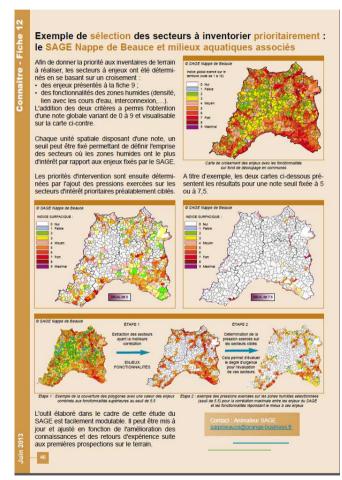
Elle se présente sous forme d'un recueil de fiches communicantes



Elle se présente sous forme d'un recueil de fiches communicantes



Technique, règlementaire, pratico pratique



Exemple



Le manuel comprend notamment les parties suivantes :

•Introduction : généralités sur les zones humides et la règlementation (DCE, SDAGE, etc.) ;











- •Introduction: généralités sur les zones humides et la règlementation (DCE, SDAGE, etc.);
- •Communiquer : méthodes d'information, de sensibilisation, de concertation et réseau d'acteurs associés (Etat, collectivités, associations, etc.) ;











- •Introduction: généralités sur les zones humides et la règlementation (DCE, SDAGE, etc.);
- •Communiquer : méthodes d'information, de sensibilisation, de concertation et réseau d'acteurs associés (Etat, collectivités, associations, etc.) ;
- •Connaître : procédures de cartographie et de caractérisation des zones humides (pré localisation, inventaire, délimitation règlementaire, etc.) ;



- •Introduction: généralités sur les zones humides et la règlementation (DCE, SDAGE, etc.);
- •Communiquer : méthodes d'information, de sensibilisation, de concertation et réseau d'acteurs associés (Etat, collectivités, associations, etc.) ;
- •Connaître : procédures de cartographie et de caractérisation des zones humides (pré localisation, inventaire, délimitation règlementaire, etc.) ;
- •Agir : définition des zones humides prioritaires, réalisation de leur diagnostic et de leur suivi ;











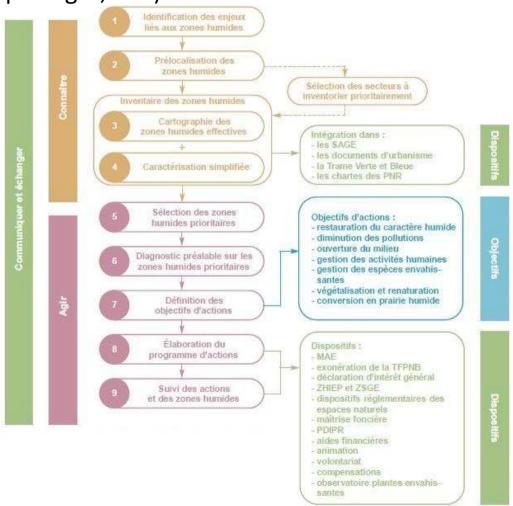
- •Introduction: généralités sur les zones humides et la règlementation (DCE, SDAGE, etc.);
- •Communiquer : méthodes d'information, de sensibilisation, de concertation et réseau d'acteurs associés (Etat, collectivités, associations, etc.) ;
- •Connaître : procédures de cartographie et de caractérisation des zones humides (pré localisation, inventaire, délimitation règlementaire, etc.) ;
- •Agir : définition des zones humides prioritaires, réalisation de leur diagnostic et de leur suivi ;
- •Objectifs d'actions : objectifs pouvant être visés dans le cadre de travaux en milieu humide (soutien et restauration du caractère humide, gestion des espèces exotiques envahissantes, etc.) ;



- •Introduction: généralités sur les zones humides et la règlementation (DCE, SDAGE, etc.);
- •Communiquer : méthodes d'information, de sensibilisation, de concertation et réseau d'acteurs associés (Etat, collectivités, associations, etc.) ;
- •Connaître : procédures de cartographie et de caractérisation des zones humides (pré localisation, inventaire, délimitation règlementaire, etc.) ;
- •Agir : définition des zones humides prioritaires, réalisation de leur diagnostic et de leur suivi ;
- •Objectifs d'actions : objectifs pouvant être visés dans le cadre de travaux en milieu humide (soutien et restauration du caractère humide, gestion des espèces exotiques envahissantes, etc.) ;
- •Dispositifs: outils financiers, règlementaires, institutionnels, ... pouvant être utilisés afin d'atteindre les objectifs visés (intégration des zones humides dans les SAGE, volontariat et bénévolat en zone humide, etc.).



Un ensemble d'étapes à suivre y sont proposées permettant de réaliser une suite chronologique d'actions sur les zones humides (inventorier, gérer, protéger, etc.).





Un comité de pilotage discute et valide les éléments, il comprend :

- -des structures concernées par la thématique « zones humides » sur le bassin Seine-Normandie (animateur de SAGE et de contrats, CBN, conservatoire du littoral, CREN, chambre d'agriculture, SAFER,...)
- -le ministère de l'écologie, DDT, DREAL
- -l'ONEMA
- -le Sandre
- -les Agences de l'eau.

Un document évolutif

- •Ajout de nouvelles fiches et de nouveaux exemples
- •Les techniques et la règlementation évoluant le document sera régulièrement mis à jour.

Exemple pour 2014 : suppression de l'exonération de la part communale sur les propriétés non bâties portant sur les zones humides (CGI, art. 1395 D abrogé par l'article 26, I, z decies)

FICHE Nº 34 EXONERATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES

Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) construits qu'ils soient ou non artificialisés.

Afin d'inclier les acteurs à maintenir et restaurer sont mises en place spécifiquement sur ces les zones humides, des exonérations de la Taxe milieux. Cette taxe concerne les terrains non

Exonération de la taxe sur les zones humides

La Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties. (TEPNB) était constituée de trois parts : régionale, départementale et communale. Depuis 1996. sur les zones humides (hors tourbières), elle n'est plus constituée que de la part communale. Depuis 2006, des exonérations particulières sont accordées sur la part communale par période de 5 ans, renouvelable.



L'État compense les déficits de trésorerie des communes par une dotation intervenant un an après la décision d'exonération.

Zones humides concernées par l'exonération

sur toutes les zones humides. Le tableau ci-dessous résume les différents taux d'exonération en function des catégories fiscales. Pour examiner les demandes d'exonération, l'administration fis-

- L'expnération ne s'applique pas au même taux déterminer les catégories fiscales correspondant au terrain (pré, lande, marais, etc.);
 - · vérifier la nature humide du terrain, en s'appovant sur la liste des zones humides dressée

Zeros Katoliku ressensios	Contition relate:	Catilipories Sucules (1) Buota, 1900)	Tain description	Durin de Essandration
Named Incomes homes	Acces	184,141	Anti-Proprietation or 18 No.	Personne
President Augmobiles, handlad frumslåres all maarabil gambil	Communication of the communication of the communication of the grantess disconnection of the grantess disconnection of the communication of the communicatio	144	600	S etc. removable
President production for comments and summers, and promotion (2)	- Links that poster harmody the like community par like marks - Unpaperment all paration dispersament all - Respect our régime de protection	204	ites	San, respective
Productive Committee of other or pany Nations 2000	- julie des proves hannelles des des hannes sont par les provinc hannelles authorité de la charte hannes 2000	TA3,5.0400	ioin	S ero, removable
Committee of the commit	Property de régime se protection et management de position de properties et	-	101%	Care immediate

Exmension or in 19945 or gove number more: 0. Class. 2010



Plusieurs outils et actions complètent la boîte à outils afin de disposer d'outils communs :



 Une synthèse cartographique des données d'inventaire sur le bassin Seine-Normandie



•Des journées d'information et des ateliers relatifs à la thématique zones humides pour les techniciens du Bassin (terrain et informatique)



•Un outil d'inventaire pour la saisie des données : Gwern







de travaux et de suivis en zones humides

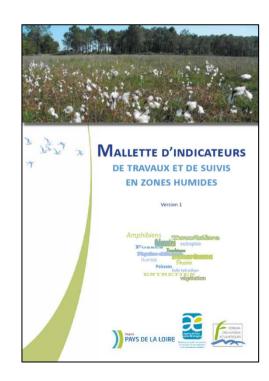
Audrey DURIEZ

La Roche-sur-Yon, mercredi 19 mars 2014



Document financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la région des Pays de la Loire.

Document réalisé par le Forum des Marais Atlantiques.





Contexte

- •Travaux de restauration et d'entretien des zones humides
- •Les financeurs imposent des obligations de résultats
- •Difficile d'évaluer l'état d'une zone humide
- •Attente des acteurs de terrain en lien avec les CTMA, les CRBV et d'autres outils de gestion
- → Nécessité de mettre en place un ensemble pertinent d'indicateurs afin de connaître la réponse du milieu suite aux travaux de restauration et d'entretien
- → Elaboration d'une Mallette d'indicateurs (recueil de fiches) à l'aide des acteurs locaux et sur la base d'expériences territoriales



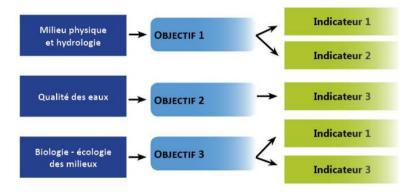
Bilan des rencontres

- Avec les porteurs de SAGE
 - Indicateurs de « suivi de dossiers » : suffisants à l'échelle d'un SAGE
 - Priorité sur la restauration de la continuité écologique, sur l'inventaire de ZH et peu d'indicateurs sur la restauration de ZH
- Avec les réserves naturelles
 - Indicateurs de « suivis de la biodiversité » : adaptés aux sites d'études et à l'échelle d'une réserve naturelle
- Avec les syndicats de marais
 - Peu d'indicateurs : difficultés sur le suivi par manque de temps et sur l'interprétation de données
- → Forte demande sur l'élaboration d'un socle commun d'indicateurs de suivi des zones humides

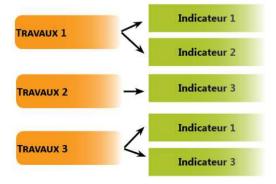


Clés d'entrée de la Mallette

•par la définition d'une thématique/enjeux et d'un objectif



•Entrée par le choix des travaux





• par une grille de choix d'indicateurs

	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 2	Objectif 4
Travaux 1	Indicateur 2 Indicateur 1 Indicateur 4			
Travaux 2		Indicateur 1 Indicateur 8 Indicateur 5		Indicateur 3 Indicateur 6
Travaux 3		Indicateur 5 Indicateur 9	Indicateur 6 Indicateur 4 Indicateur 7	
Travaux 4	Indicateur 6 Indicateur 5 Indicateur 2	Indicateur 9	Indicateur 6	

Légende :

Indicateur: pertinence forte (indicateur prioritaire)

Indicateur : pertinence moyenne

Indicateur: pertinence faible (indicateur optionnel)

: aucun lier

: lien possible mais difficile de proposer des indicateurs adaptés

• par le choix d'un indicateur



Elaboration de 35 fiches d'indicateurs/descripteurs :

Caractérisation du peuplement piscicole en marais doux

Caractérisation du peuplement piscicole en marais salé endigué

Caractérisation du peuplement piscicole en marais saumâtre ouvert à la mer

Atterrissement de lagunes

Eutrophisation

Fonctions biogéochimiques du sol

Hydromorphie

Hydropériode

Indice d'Ellenberg

Morphologie

Niveau trophique de l'eau

Présence d'embâcles

Présence d'espèces animales exotiques envahissantes

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes

Présence d'espèces végétales indigènes proliférantes

Présence d'hélophytes sur les berges

Stabilité des berges

Suivi des populations de Loutres

Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau

Suivi de l'avifaune

Suivi des amphibiens

Suivi des bryophytes

Suivi des communautés végétales

Suivi des macrophytes

Suivi des manœuvres d'ouvrages

Suivi des odonates

Suivi des orthoptères

Suivi des rhopalocères

Suivi des roselières

Suivi du niveau d'eau

Taux d'envasement

Indice Biologique Diatomées

Indice Biologique Global Normalisé

Indice Biologique Macrophyte Rivière

Indice Poissons Rivière





Permet de comprendre ce qu'il mesure

Objectifs d'actions

DESCRIPTION DE L'INDICATEUR

L'utilisation de la végétation comme indicateur de facteurs environnementaux a été officialisée en Europe par le professeur Ellenberg. Il a attribué à un large panel d'espèces végétales un indice correspondant à sa tolérance à différents paramètres : lumière, température, continentalité, acidité, azote, humidité et salinité. L'indice d'humidité édaphique (F) est évalué à partir du référentiel Ellenberg (Ellenberg, 1988 (première édition en 1974)) où chaque espèce végétale est associée à une valeur variant de 1 à 12. Peut s'ajouter à cet indice, celui de l'azote (N) reflétant un niveau trophique. Dans cette fiche, il a été choisi de se concentrer sur ces deux indices. Ces valences ont été définies pour l'Europe centrale et des adaptations existent pour la Suisse (Landolt & al., 2010; Landolt, 1977), l'Italie (Pignatti & al., 2005) et la France (Julve, 1998).

- Alimenter les prairies humides en eau
- Réhabiliter une zone humide
- Suivre l'état de conservation d'une zone humide

FAISABILITÉ

Technique Financière €€€

PERTINENCE

Zone humide Bilan des outils ©©©

SDAGE	Sous-type SDAGE	Corine Biotope		
Grands estuaires	11 Mers et océans			
Baies et estuaires moyens et plats	Vasières, herbiers, récifs, Prés-salés	12 Bras de mer, baies et détroits 13 Estuaires et rivières initiales 14 Vasières et bancs de sable sans végétation 15 Marais salés, prés salés 21 Lagunes		
Marais et lagunes côtièrs	Prés-salés, Lagunes, Roselières			
Marais saumâtres aménagés	Marais salants, Bassins aquacoles			
Bordures de cours d'eau et plaines alluviales	Annexes fluviales, Ripisylve Prairies inondables			
Zones humides de bas-fonds en tête de bassin	Tourbières, Prairies humides, Prairies tourbeuses, Podzines	22 Eaux douces stagnantes 23 Eaux stagnantes, saumâtres et		
Régions d'étangs	Etangs isolés	salées 37 Prairies humides et communaut		
Petits plans d'eau et bordure de plans d'eau	Bordure de lacs, prairies humides, prairies tourbeuses	d'herbacées hautes 44 Forêts et fourrés alluviaux très		
Marais et landes humides de plaine et plateaux	Plateaux imperméables, Zones de sources, Tourbières	humides 51 Tourbières bombés à communau		
Zones humides ponctuelles	Mares permanentes ou temporaires, naturelles ou créées par l'homme	tés très acides 52 Tourbière de couverture 53 Végétation de ceinture de bords		
Marais aménagés dans un but agri- cole		des eaux 54 Bas-marais, tourbières de trans		
Zones humides artificielles	Gravières, sablières, plans d'eau de loisir (chasse),	tion et sources 89 Lagunes et réservoirs industriels canaux		

Faisabilité:

*** : faible

*** : moyen *** : difficile

Pertinence:

©©©: faible

©©©: moyen

©©©: important

Identifie les typologies de zones humides sur lesquelles l'indicateur est applicable



Liste de travaux pouvant être évalués grâce à l'indicateur

TRAVAUX CONCERNÉS

- Restauration des connexions hydrauliques avec le
- Restauration des connexions hydrauliques avec les
- Curage, entretien des émissaires hydrauliques
- Entretien de la végétation
- Gestion des espèces envahissantes
- Intervention sur la végétation
- Protection des berges des canaux
- Mise en place d'abreuvoirs
- Mise en place de clôtures
- Démantèlement d'ouvrage
- Arasement partiel d'ouvrage

MÉTHODOLOGIE

Il s'agit de réaliser un inventaire phytosociologique à partir de quadrats. Sur une zone humide d'un hectare avec une communauté végétale hétérogène, il faut prévoir quatre à cinq quadrats. Le but est d'identifier les espèces les plus caractéristiques de la zone humide. Par quadrat, le recouvrement de chaque espèce végétale sera estimé visuellement par l'observateur. Ce recouvrement est exprimé à l'aide de coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet selon l'échelle suivante :

Coefficients Recouvrement

- + < 1%, espèces disséminées et peu abondantes
- 1 <5%
- 2 Entre 5 % et 25 %
- 3 Entre 25 % et 50 %
- 4 Entre 50 % et 75 %
- 5 Entre 75 % et 100 %

Cas particulier : pour les milieux homogènes, une roselière par exemple, seul un ou deux relevés à réaliser suffises pour mettre en évidence l'abondance d'une espèce, aussi, soyez vigilants sur ces espèces dites "sociales"

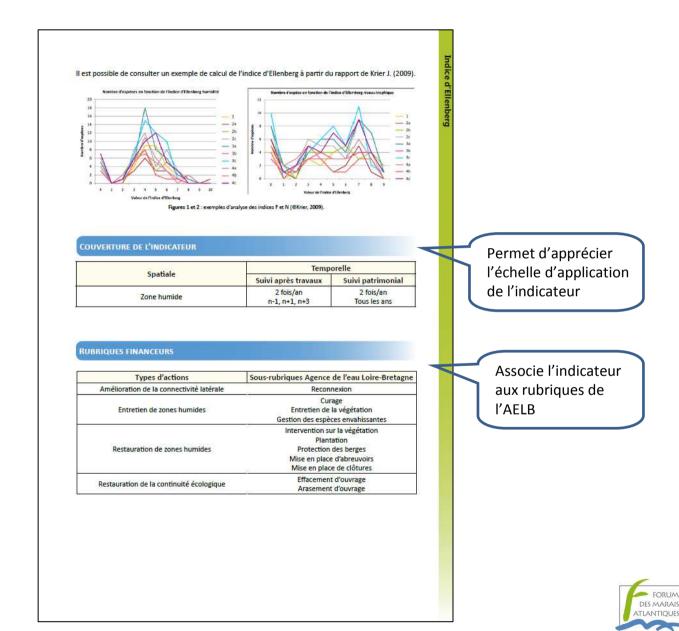
INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Les données de chaque quadrat sont analysées suite au calcul des indices "F" et "N" d'Ellenberg. Ne sont retenues que les espèces ayant un coefficient d'abondance-dominance de 2, 3, 4 et 5. Il s'agit d'associer à chaque espèce végétale du référentiel Ellenberg (Ellenberg, 1988) de la baseflor (Julve, 1998), une valeur "F" variant de 1 à 12 et une valeur "N" variant de 1 à 9 décrites dans les tableaux ci-dessous.

Une fois les valeurs affectées à chaque espèce, effectuez une moyenne des valeurs "F" et des valeurs "N" par relevé puis pour l'ensemble des relevés. Les deux notes finales indiquent ainsi l'état d'humidité édaphique (F) et le niveau trophique (N) de la zone humide.

Description des étapes techniques permettant d'aboutir à la mesure d'un indicateur





D'autres indicateurs peuvent être associés à l'indicateur décrit

Pistes de valorisation et de structuration de la donnée liée à l'indicateur via l'intégration dans une base de donnée SIG

OPTION

PARAMÈTRES COMPLÉMENTAIRES

Suivi des communautés végétales.

STRUCTURATION DES DONNÉES

Se référer au tableau en annexe qui récapitule la nature des informations que vous êtes amenés à saisir pour disposer d'un SIG performant et adapté à vos besoins de suivis.

Liste de choix pour les codes :

- Humidité édaphique (F) : "1" à "12" ;
- Niveau trophique (N): "1" à "9".

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ellenberg H., 1988. Vegetation ecology of Central Europe. Cambridge: Cambridge University Press.

Julve P. (1998). Baseflor. Index botanique, écologique et chronologique de la flore de France. (Disponible en ligne : http://philippe.julve.pagesperso-orange.fr/catminat.htm)

Krier J., 2009. Recolonisation végétale des friches industrielles sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. FLORAINE, Association des botanistes Lorrains, 44 p.

(Disponible en ligne: http://www.floraine.net/fileadmin/floraine/Documents/Friches_krier_.pdf)

Landolt E. (1977). Ökologische Zeigerwerte zur Schweizer Flora. - Veröff. Geobot. Inst. ETH, Stiftung Rübel 64 : 208 p. Zürich.

Landolt E., Bäumier B., Erhardt A., Hegg O., Klötzli F., Lämmler W., Nobis M., Rudmann-Maurer K., Schweingruber F.H., Theurillat J.P., Urmi E., Vust M., Wohlgemuth T. (2010). Flora indicativa. Ökologische Zeigerwerte und biologische
Kennzeichen zur Flora der Schweiz und der Alpen. Ecological Indicator Values and Biological Attributes of the Flora of
Switzerland and the Alps. 2. völlig neu bearbeitete und erweiterte Auflage der Ökologischen Zeigerwerte zur Flora der
Schweiz. – Editions des Conservatoires et Jardins botaniques de la Ville de Genève, Ed. Haupt, Bern, Stuttgart, Wien: 376 p.

Pignatti S., Menegoni P., Pietrosanti S. (2005). Valori di bioindicazione delle piante vascolari della Flora d'Italia. Bioindicator values of vascular piants of the Flora of Italy. – Braun-Blanquetia 39:97 p. Camerino.

Document téléchargeable sur le lien : http://www.ceh.ac.uk/products/publications/untitled.html

Oriente le technicien vers des publications et des rapports techniques

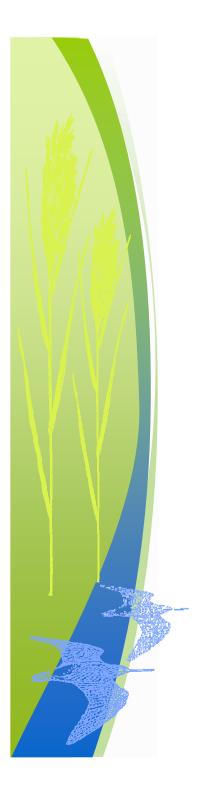


Evolution et porté à connaissance

- •Mise en ligne sur le site internet du FMA en mars 2014
- •Séminaire indicateurs le 1^{er} juillet 2014 à Nantes
- Organisation d'ateliers collectifs :
 - Atelier « reconnaissance des macrophytes » le 27 juin 2014
 - Atelier « hydropériode » en octobre 2014
- Comité d'experts « indicateurs poissons en marais »

Assistance technique : le FMA apportera son soutien pour la prise en main et le déploiement de l'outil.





Ludovic LUCAS
llucas@forum-marais-atl.com
05 46 87 85 30

La Mallette d'indicateurs

Audrey DURIEZ
aduriez@forum-marais-atl.com
05 46 87 06 95

Notre site Internet

http://www.forum-zones-humides.org

